

Commission de la jeunesse du  
Jura bernois  
c/o Délégué interjurassien à la jeunesse  
M. Mathieu Chaignat, président  
Rue de la Préfecture 2  
2608 Courtelary

La Neuveville, le 25 septembre 2014

### **Avenir du poste de délégué interjurassien à la jeunesse et mobilité des jeunes du Jura bernois**

Monsieur le président,  
Mesdames et Messieurs les commissaires,

Le Conseil du Jura bernois (CJB) vous remercie de la lettre que vous lui avez fait parvenir au sujet de l'avenir de la délégation interjurassienne à la jeunesse. Nous partageons votre analyse que ce serait dommage que la collaboration s'achève, mais le CJB n'est pas seul à décider. Nous avons écrit à la République et canton du Jura dans le sens que vous souhaitez.

Sachez que dans tous les cas, la volonté politique est forte de maintenir une délégation en faveur de la jeunesse du Jura bernois, et cela sous une autre forme si cela ne devait plus être possible par le biais de la collaboration interjurassienne. Nous avons également contacté les communes afin de les tenir au courant de la situation, notamment du fait que la délégation interjurassienne ne s'arrête pas immédiatement et que si elle devait s'arrêter, la volonté du CJB serait de leur présenter un autre modèle afin de conserver ces prestations à l'échelle du Jura bernois.

En ce qui concerne les offres de mobilité pour les jeunes, nous proposons que cette question soit traitée lorsque nous serons plus au clair sur la forme que prendra la délégation à la jeunesse dans le Jura bernois. Nous sommes conscients qu'un effort mériterait d'être fait dans ce domaine, mais l'expérience Pass'jeunes a montré que c'était difficile. Dans l'immédiat, nous allons concentrer nos efforts sur Pass'jeunes afin d'essayer de maintenir cette offre qui ne dépend pas d'un financement jurassien.

Comme vous le mentionnez, la participation de jeunes du Jura bernois aux autres programmes jurassiens a été très faible jusqu'à présent, concernant essentiellement des jeunes du Jura bernois qui se forment dans le Jura. La décision du Jura de ne plus ouvrir ces programmes à des Jurassiens bernois n'aura donc qu'un impact limité, ce d'autant que le programme d'économie OPTI-MA prévoit de réduire les activités du Service de la

coopération et qu'on peut s'attendre à ce que l'offre se réduise également pour les jeunes Jurassiens. Reste que, même si on ne peut rien y faire, il est dommage que la jeunesse du Jura bernois soit privée d'une offre qui renforçait l'attractivité des sites de formation situés dans le Jura.

En vous souhaitant bonne réception de notre réponse, nous vous prions d'agréer, Monsieur le président, Mesdames, Messieurs les commissaires, nos salutations distinguées.

**Conseil du Jura bernois**

Le président :

Le secrétaire général :

Willy SUNIER

Fabian GREUB

Annexes : lettres au canton du Jura et aux communes